

PARTICULIERS



ex. : Passeport, acte de naissance, ...

Ok



Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

(<https://www.service-public.fr/>)

[Accueil particuliers \(https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=Particuliers\)](https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=Particuliers)

>

[Papiers – Citoyenneté – Élections \(https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=N19810\)](https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=N19810)

>

[Actes d'état civil \(https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=N359\)](https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=N359)

>

[Acte de décès : demande de copie intégrale \(https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F1444\)](https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F1444)

Fiche pratique

Acte de décès : demande de copie intégrale

Vérfié le 22 mars 2022 – Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

La copie intégrale d'acte de décès est la reproduction de l'ensemble d'un acte de décès.

Vous pouvez la demander à tout moment, **sans justificatifs**.

La demande est **gratuite**.

Les démarches pour l'obtenir **dépendent du lieu du décès** : en France ou à l'étranger.

En France

À l'étranger

Tout replier Tout déplier

Comment faire la demande ?

Qui peut faire la demande ?

La demande est-elle gratuite ?

Que mentionne la copie intégrale d'un acte de décès ?

Textes de référence



Services en ligne et formulaires



Questions ? Réponses !

Y a-t-il une durée de validité d'un acte d'état civil ? (<https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F10449>)

Comment contester un refus de la mairie en matière d'état civil ? (<https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F1431>)

Comment utiliser un acte d'état civil français à l'étranger ? (<https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F1374>)

©
Direction de l'information légale et administrative (<https://www.dila.premier-ministre.gouv.fr>)



URL de la page : <https://www.murs-erigne.fr/service-public/particuliers/?xml=F1444>
Hôtel de Ville
5 chemin de Bellevue CS 80015
49610 Mûrs-Érigné